



# QPS

QUESTIONS POLITIQUES SOCIALES

## Conférence de presse - QPS les études n°37

### Les disparités territoriales en matière de vieillissement et d'accès aux soins

Nathalie Chataigner et Clémence Darrigade

#grandâge #santé

# Disparités territoriales face au vieillissement

## Quelles prises en charge pour le bien vieillir ?

Objectif de l'étude : identifier les disparités territoriales face au vieillissement et les disparités territoriales d'accès aux soins à travers 3 types de soins

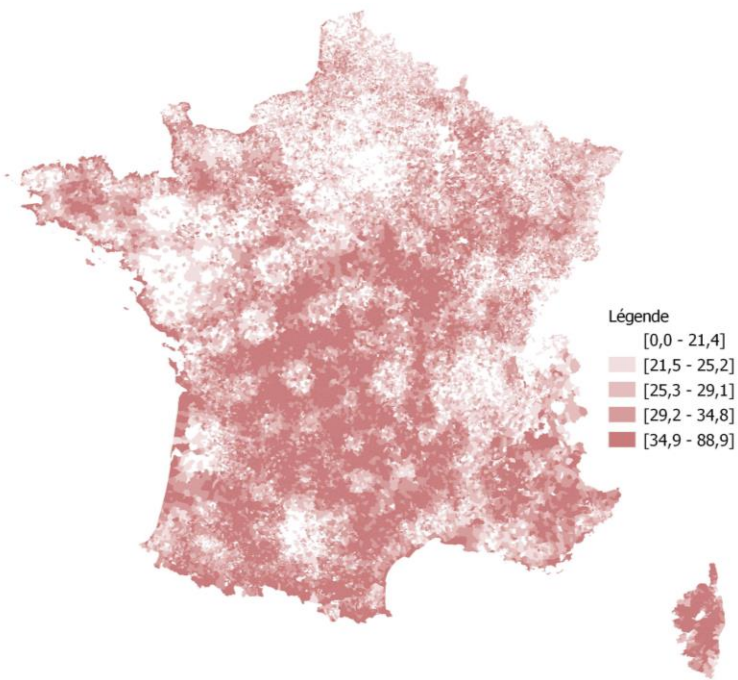
- 1. Importance dans la lutte et la prise en charge de la perte d'autonomie*
- 2. Où se trouvent les déserts médicaux*
- 3. Typologie territoriale des 60-74 ans et des 75 ans et plus*
- 4. Disparités d'accès aux soins*

# Disparités territoriales face au vieillissement

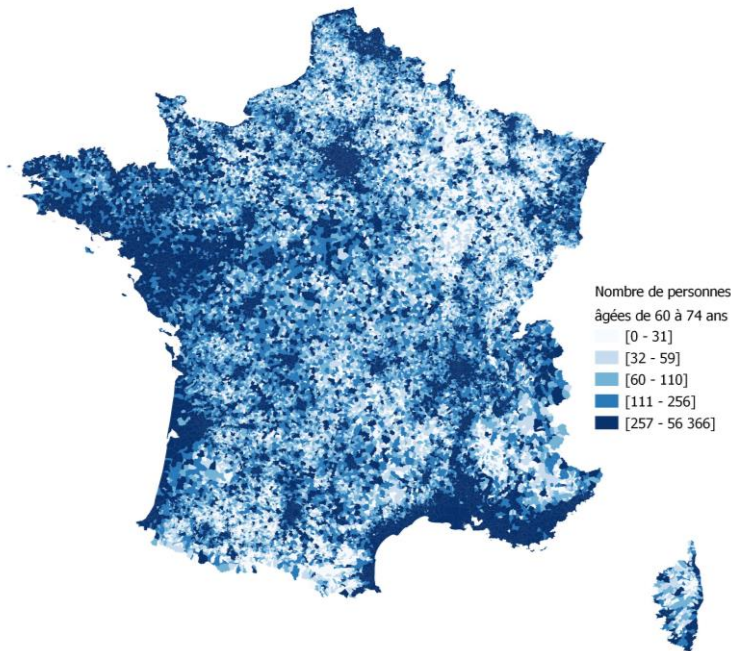
## Lieu de résidence des personnes âgées

En 2016, la France compte 16 millions de personnes âgées 60 ans et plus (environ 25 % de la population totale)

Part des personnes de 60 ans et plus au sein des communes françaises (en %)



Nombre des personnes âgées de 60 ans et plus au sein des communes françaises

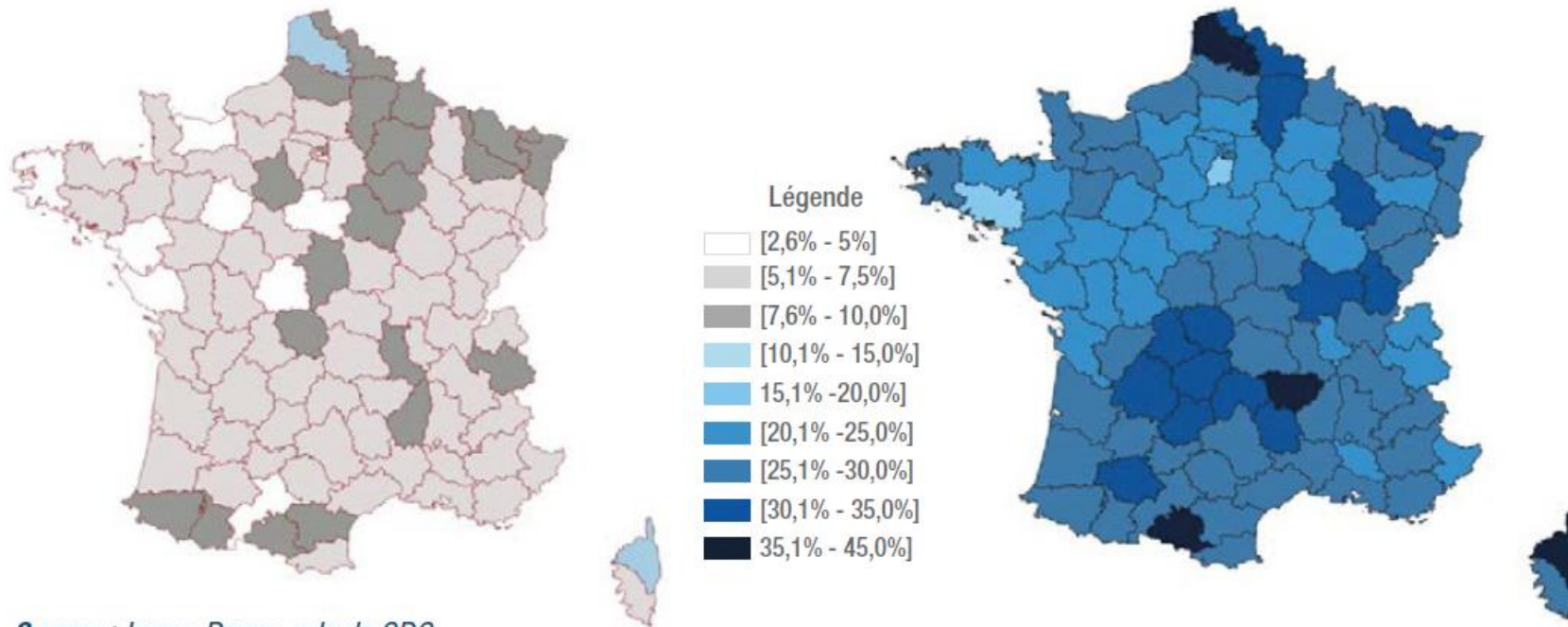


Une proportion plus importante des personnes âgées dans les zones peu denses, telles que la « diagonale du vide »

Néanmoins, les personnes âgées résident majoritairement dans les grandes unités urbaines et sur les littoraux

# Disparités territoriales face au vieillissement autonomie des personnes âgées

Part des 60-74 ans (respectivement des 75 ans et plus) déclarant être moyennement ou fortement limités dans leur vie quotidienne



Source : Insee, Drees, calculs CDC.

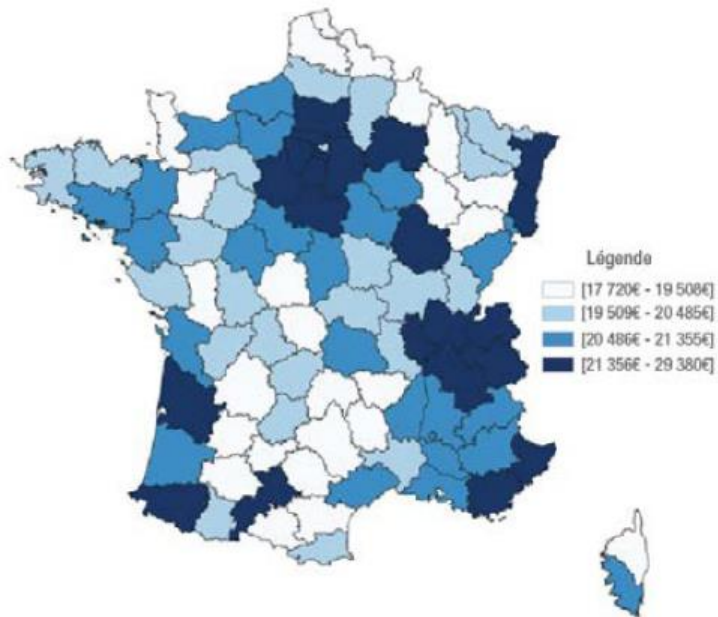
- Part des personnes avec un degré d'autonomie faible ou très faible : 4 fois plus élevé chez les 75 ans et plus que chez les 60 à 74 ans
- Situations de faible autonomie particulièrement répandues dans les Hauts-de-France, en Haute-Corse et en région Grand Est
- Situation plus favorable en Île-de-France, Bretagne et Pays de la Loire
- Situations contrastées selon la population (60-74 ans ou 75 ans et plus) dans les départements de l'ouest et du massif central



# Disparités territoriales face au vieillissement

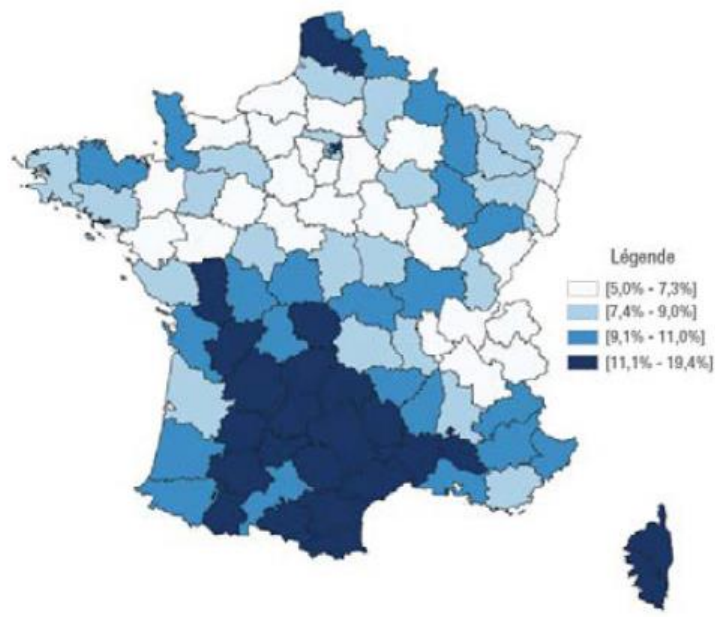
## niveaux de vie et taux de pauvreté

Revenu par UC médian des personnes âgées de 75 ans et plus



Source : Insee, Drees, calculs CDC.

Taux de pauvreté des 75 ans et plus (en %)



Le coût de la prise en charge de la dépendance peut être élevé :  
⇒ importance du patrimoine et du niveau de revenus

Revenu national médian en 2016 :  
**20 730 €**

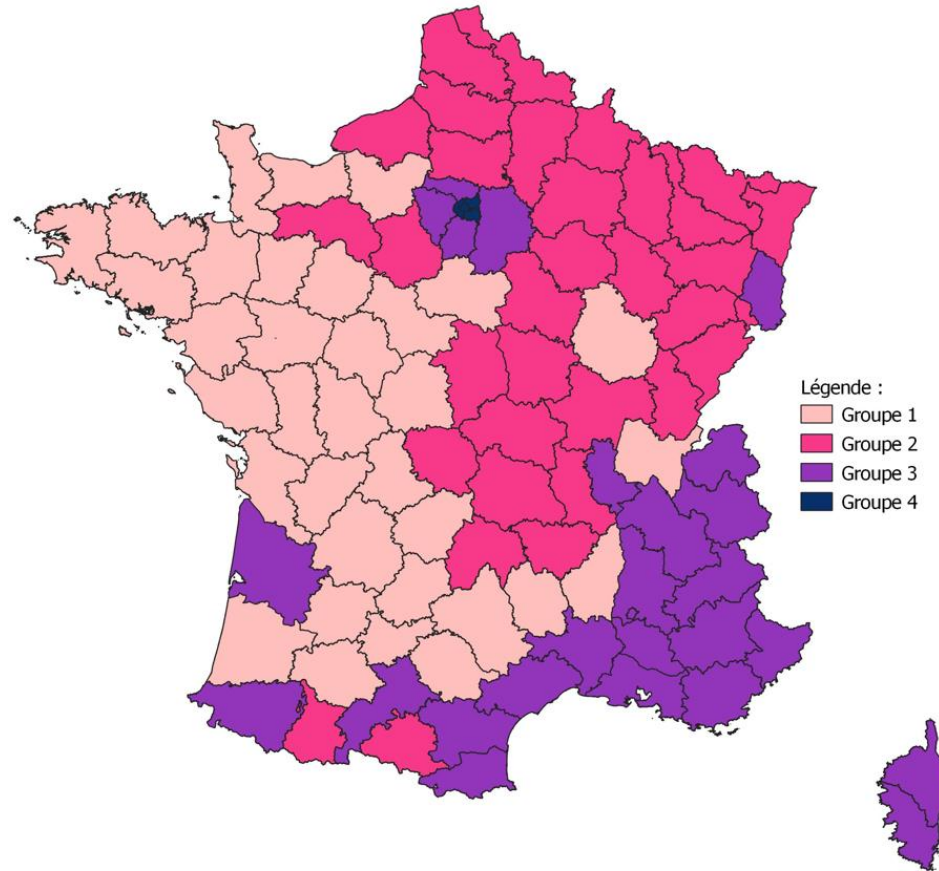
**Le taux de pauvreté**

- élevé dans les départements non côtiers du sud-ouest
- dû à la surreprésentation de populations n'ayant que de faibles revenus

# Disparités territoriales face au vieillissement

## Population des 60-74 ans

Un fort contraste nord-est / sud-ouest



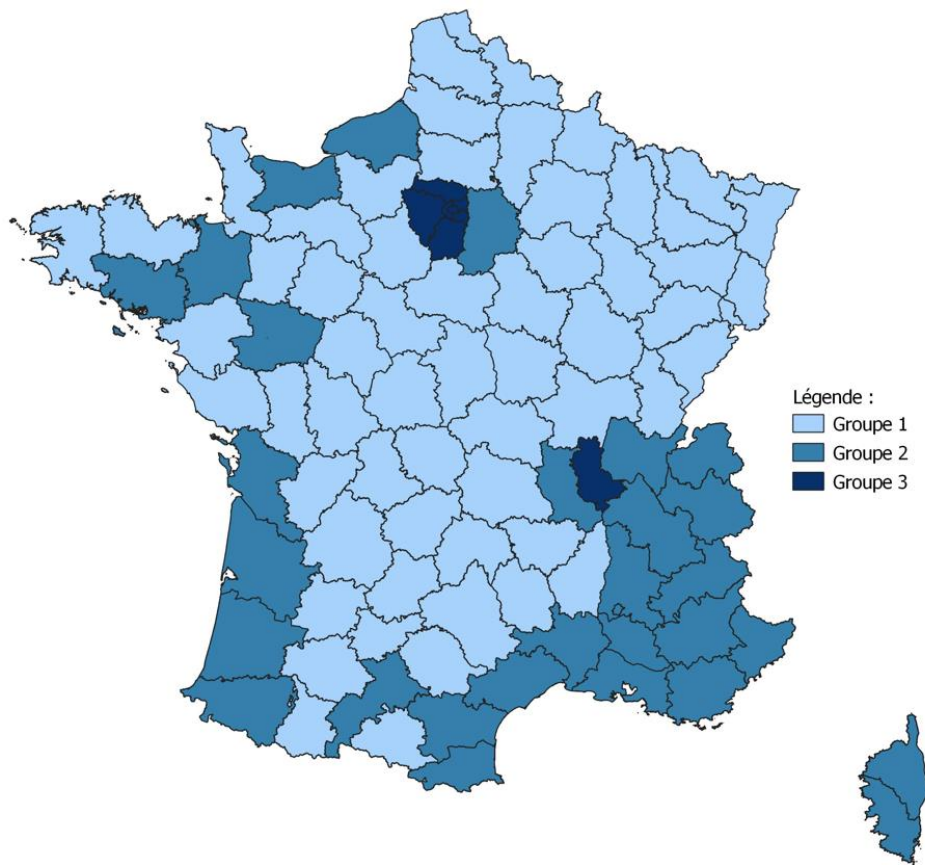
4 groupes:

- un groupe « grand ouest » regroupant une part importante de personnes résidant en maison propriétaires de leur logement et où la part des personnes autonomes est la plus élevée
- un groupe « nord-est » se distinguant par une proportion de bénéficiaires de l'APA à domicile élevée, un taux de pauvreté élevé et une forte part de ménages non diplômés
- un groupe 3 marqué par des inégalités de revenus plus fortes et où le taux de pauvreté ainsi que la proportion d'immigrés sont élevés
- un groupe formé par Paris et sa petite couronne constitué de personnes vivant en appartement souvent sans ascenseurs et où la part d'individus isolés est forte

# Disparités territoriales face au vieillissement

## Population des 75 ans et plus

Une spécificité sur les littoraux de la moitié sud



**3 groupes:**

- Un grand groupe se distinguant par une proportion de personnes avec un degré élevé d'autonomie et où la part des non diplômés y est plus élevée que dans les deux autres groupes
- un groupe intermédiaire avec la particularité d'avoir la proportion la plus élevée de personnes bénéficiant de l'APA
- un groupe ayant le revenu médian le plus élevé et également une forte proportion d'immigrés parmi les personnes âgées

# Disparités territoriales dans l'accès des soins

## L'accessibilité des services de santé (APL)

### 3 professions étudiées : médecins, kinésithérapeutes et infirmiers

L'objectif est d'étudier :

- les disparités au niveau local d'accessibilité potentielle localisée aux professionnels de santé (APL)
- sur 3 professions : médecins généralistes, infirmiers libéraux et masseurs-kinésithérapeutes
- en fonction des caractéristiques spécifiques des communes : revenu médian par unité de consommation, densité de population, part des personnes âgées...

Recours à la méthode économétrique en moindres carrés pour déterminer les effets du revenu, de la densité et de la part des personnes âgées sur chaque APL



# Disparités territoriales dans l'accès des soins

## Plus de disparités d'accès liées à la densité et au revenu qu'à l'âge

Tableau 1

Médianes des APL normalisées selon l'âge, le revenu médian de la commune ou la densité

| Variable                                                       | Modalité                              | Médecins | Infirmiers | Kinésithérapeutes |
|----------------------------------------------------------------|---------------------------------------|----------|------------|-------------------|
| Selon l'âge                                                    | Ensemble de la population             | 10,0     | 10,0       | 10,0              |
|                                                                | 60-74 ans                             | 9,9      | 10,2       | 9,8               |
|                                                                | 75 ans et plus                        | 10,0     | 10,3       | 10,0              |
| Selon le revenu médian par unité de consommation de la commune | 1 <sup>er</sup> quintile              | 10,5     | 12,3       | 10,1              |
|                                                                | 2 <sup>e</sup> quintile               | 10,0     | 10,0       | 9,6               |
|                                                                | 3 <sup>e</sup> quintile               | 10,2     | 10,3       | 9,9               |
|                                                                | 4 <sup>e</sup> quintile               | 10,0     | 9,8        | 10,0              |
|                                                                | 5 <sup>e</sup> quintile               | 9,4      | 8,2        | 10,1              |
| Selon la position de la commune dans la grille de densité      | Densité 1 : population dense          | 11,1     | 9,2        | 12,1              |
|                                                                | Densité 2 : population intermédiaire  | 10,4     | 12,2       | 11,1              |
|                                                                | Densité 3 : population peu dense      | 8,5      | 8,9        | 7,2               |
|                                                                | Densité 4 : population très peu dense | 7,1      | 6,9        | 4,7               |

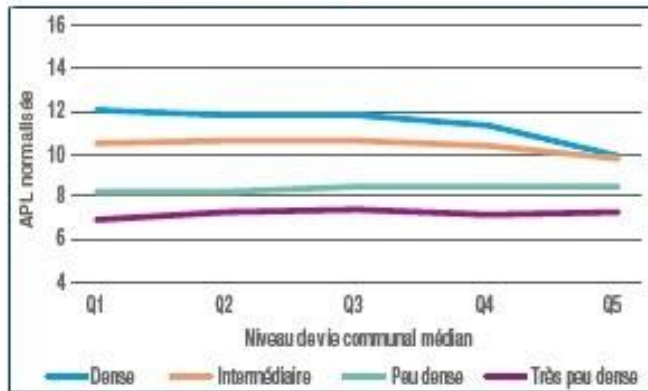
Source : Insee, Drees, calculs CDC.

Lecture : la valeur médiane de l'accessibilité normalisée des infirmiers des 60-74 ans est de 10,2, soit un niveau supérieur de 2% à la valeur médiane de l'accessibilité normalisée calculée pour l'ensemble de la population.

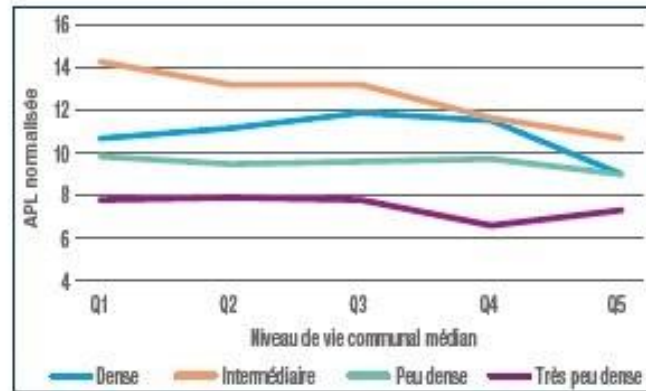
# Disparités territoriales dans l'accès des soins

## Les effets conjugués de la densité et du revenu sur les APL

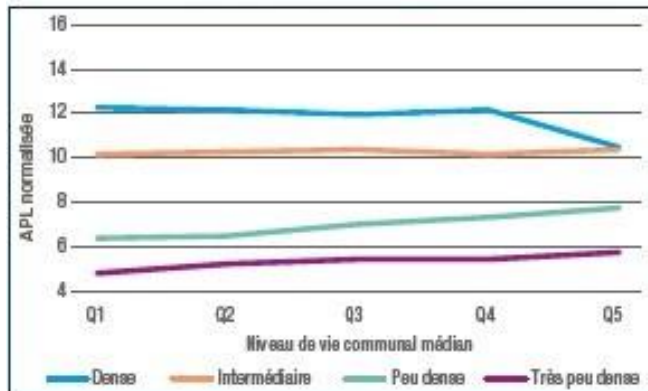
Graphique 1 - APL estimée - généralistes libéraux



Graphique 2 - APL estimée - infirmiers libéraux



Graphique 3 - APL estimée - masseurs-kinésithérapeutes



Source : Insee, Drees, calculs CDC.

Note : les Q1 à Q5 désignent les quintiles de revenu médian des communes.

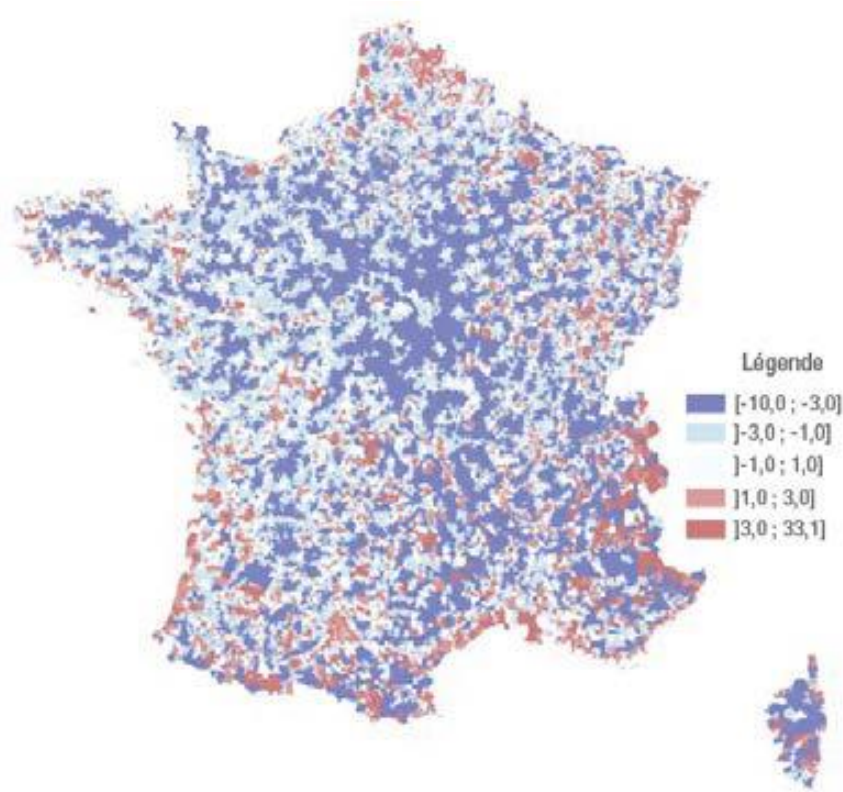
Lecture : sur chaque graphique est représentée l'APL normalisée estimée pour une commune dont les parts des 60-74 ans et des 75 ans et plus dans la population sont conformes à la médiane nationale.

- **L'accessibilité augmente avec la densité**
  - sauf pour les infirmiers (APL max. dans les zones intermédiaires)
  - **écarts d'accessibilité** en fonction de la densité : plus forts pour les masseurs-kinésithérapeutes
- **L'accessibilité varie moins avec le revenu communal :**
  - sauf pour les infirmiers libéraux dans les zones de densité intermédiaire

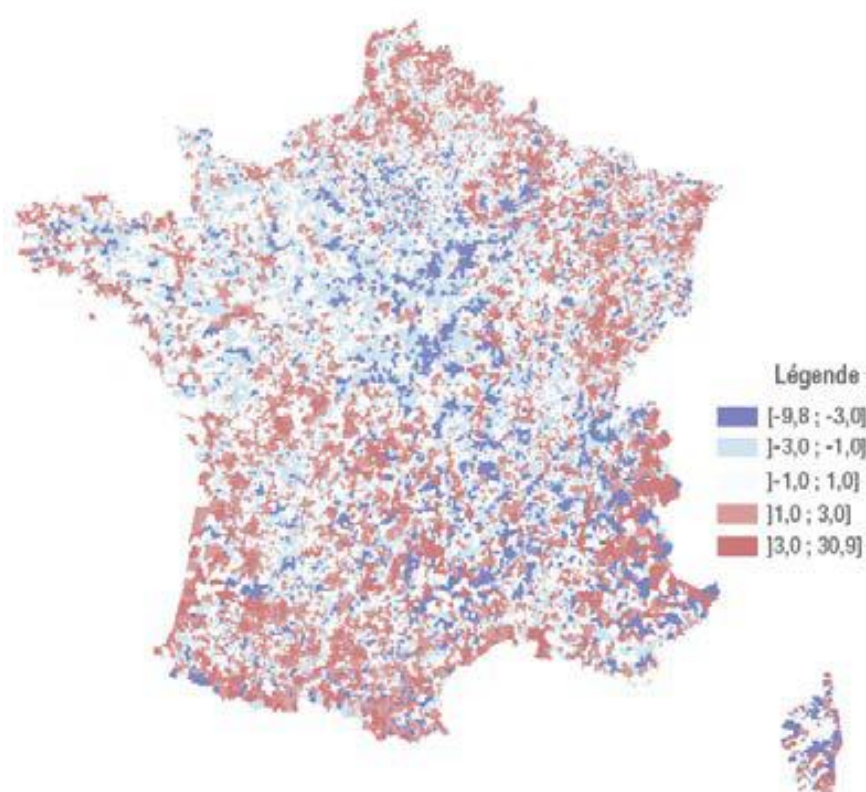
# Disparités territoriales dans l'accès des soins

## Les médecins libéraux

Ecart à la médiane nationale de l'APL



Différences une fois neutralisés les impacts de la densité et des revenus



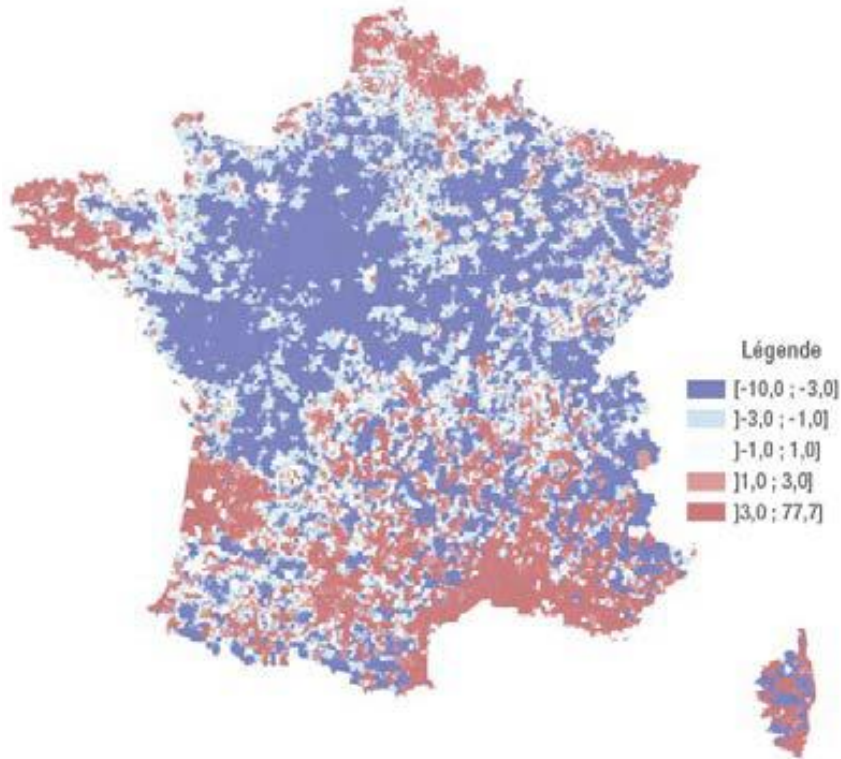
- **une faible accessibilité à l'intérieur des terres**
  - largement due à la faible densité de ces zones
- **une meilleure accessibilité dans les zones littorales**
  - renforcée une fois contrôlée des spécificités des communes



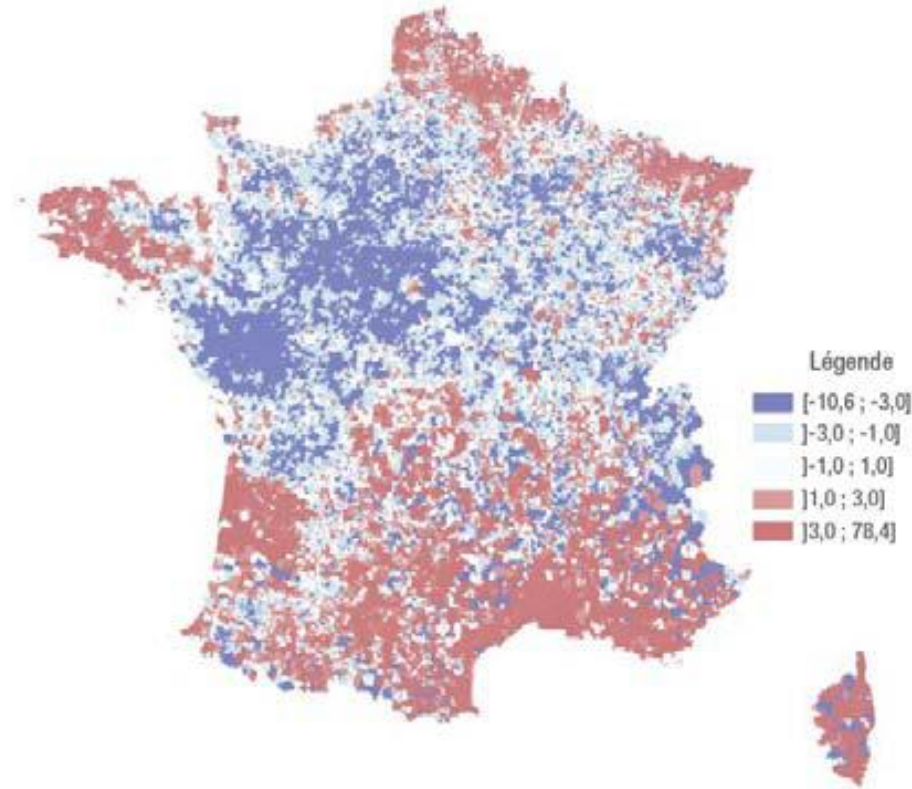
# Disparités territoriales dans l'accès des soins

## Les infirmiers libéraux

Ecart à la médiane nationale de l'APL



Différences une fois neutralisés les impacts de la densité et des revenus



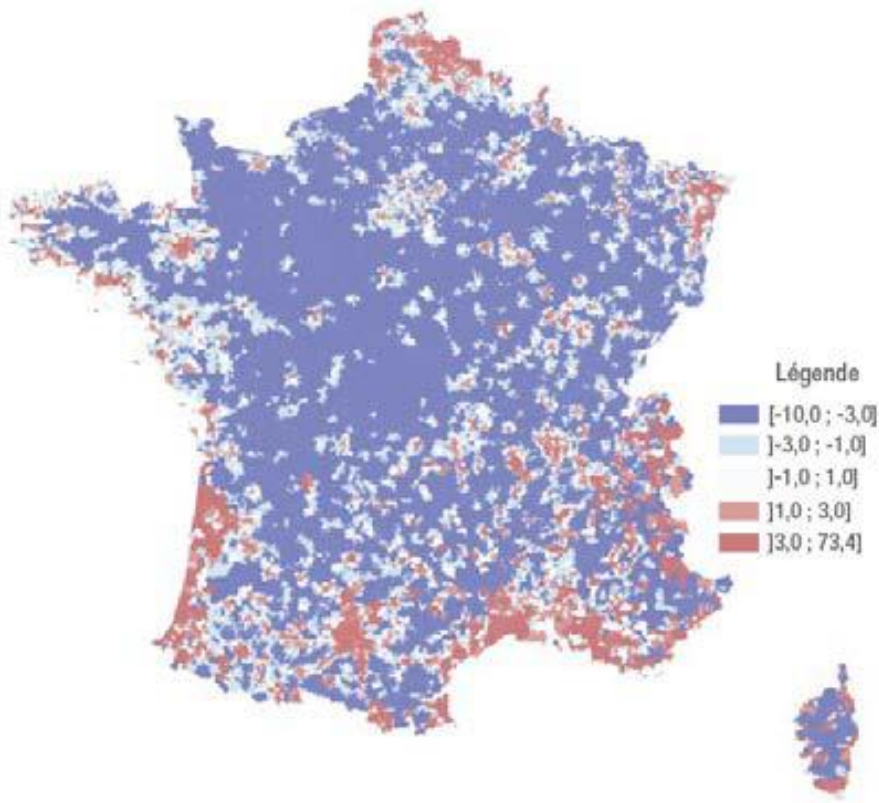
- **L'accessibilité des infirmiers libéraux**
  - corrigée des caractéristiques communales
  - sensiblement meilleure dans le **sud** que dans la moitié nord (hors Bretagne et frontières du nord et de l'est)



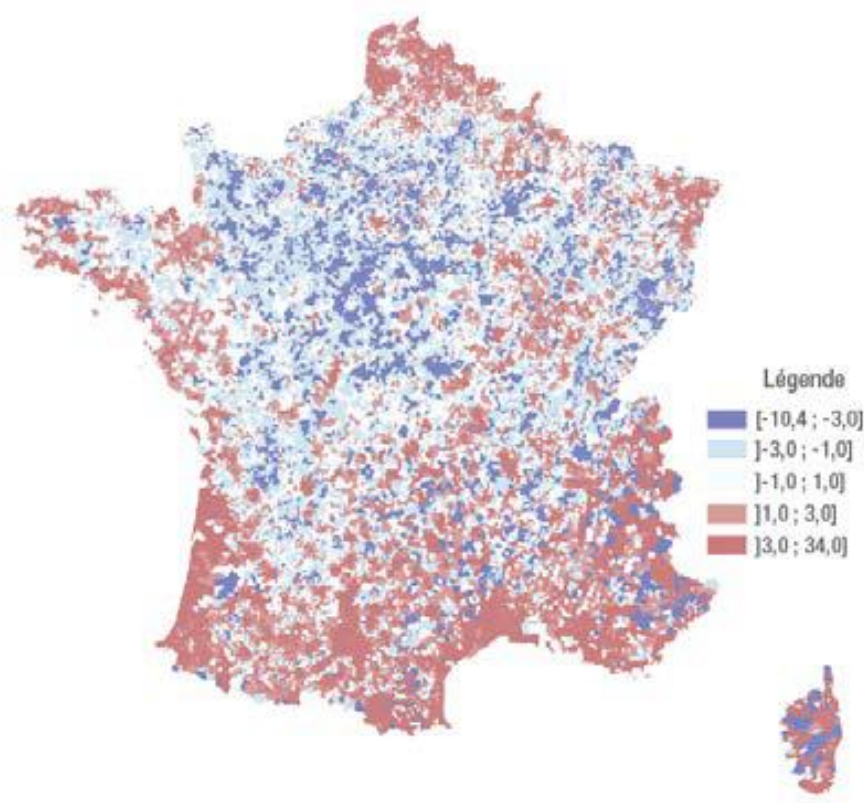
# Disparités territoriales dans l'accès des soins

## Les masseurs-kinésithérapeutes

Ecart à la médiane nationale de l'APL



Différences une fois neutralisés les impacts de la densité et des revenus



- **L'accessibilité des masseurs-kinésithérapeutes :**
  - corrigée des caractéristiques communales
  - meilleure dans les zones littorales (hors Manche)
  - plus faible à l'intérieur des terres (due à la faible densité)

# Conclusions

- Grandes disparités entre territoires
  - au niveau de la demande mais également de l'offre de service
  - l'accès aux soins est bien meilleur dans les zones denses et sur les façades maritimes.
- Situations de perte d'autonomie
  - plus fréquentes au nord et à l'est, régions où la vulnérabilité économique des populations vieillissantes est plus marquée



# QPS

QUESTIONS POLITIQUES SOCIALES

Retrouvez cette étude et l'ensemble des études du département Etudes et statistiques de la direction des politiques sociales de la Caisse des Dépôts :

<https://politiques-sociales.caissedesdepots.fr/publications-et-statistiques>



**Q P S**  
**QUESTIONS POLITIQUES SOCIALES**

**Point Presse**

**Questions - Réponses**





**Q P S**  
**QUESTIONS POLITIQUES SOCIALES**

# Point Presse

**Le direct est terminé. Merci de votre participation !**